

FÉDÉRATION
BOUCHES-DU-RHÔNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN BPJEPS ?
(TOUTES SPÉCIALITÉS HORS LTP)
FORMEZ VOUS AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR

FÉDÉRATION
BOUCHES-DU-RHÔNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

192, rue Horace Bertin
13005 Marseille

CFREP | LA VIGIE,
allée du Bois La Maurelette
13015 Marseille

04 91 63 45 96
bpjeps@laligue13.fr
www.fail13.org

 Ligue de l'enseignement
Fédération des Bouches-du-Rhône



DIRECTION
D'UN ACCUEIL
COLLECTIF DE
MINEURS
UCC

Session 2018



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
04 91 63 45 96 / bpjeps@laligue13.fr



LE CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN ÉDUCATION PERMANENTE

La Ligue de l'enseignement - Fédération AIL des Bouches-du-Rhône met en oeuvre de multiples activités d'Éducation populaire permanente.

Actions culturelles, vacances et loisirs, promotion de la vie associative, formation des jeunes et des adultes, constituent quelques unes de ses principales activités.

Le CFREP de la Ligue de l'enseignement - Fédération des AIL dispense chaque année des milliers d'heures de formation agréées par l'État à travers la DIRECCTE, la DRJSCS ainsi que le Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Outre le dispositif mis en oeuvre par son centre de formation, la Ligue de l'enseignement - Fédération des AIL forme des animateurs et directeurs d'accueil de loisirs (BAFA/BAFD) et offre des formations en milieu scolaire et auprès des responsables associatifs).

QU'EST-CE QUE L'UCC « DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS » ?

L'unité capitalisable complémentaire de Direction d'un Accueil collectif de mineurs forme les titulaires d'un BPJEPS souhaitant exercer des fonctions de directeur d'un ACM (séjour de vacances et/ou accueil de loisirs).

Cette UC permet aux personnes qui en sont titulaires de diriger des ACM sur plus de 80 jours et/ou plus de 80 enfants sur l'année. La validité de cette UC est permanente (contrairement au BAFD renouvelable tous les 5 ans).

Accès à la formation :

> seulement 6 places disponibles !!

> tests de sélection organisés en avril



CONTENU DE LA FORMATION

[21 > 25 mai] **Rôles et fonctions du directeur / généralités de fonctionnement d'un ACM + Aspects pédagogiques :**

- Identification des rôles et fonctions du directeur
- Typologies des ACM (*législation, réglementation...*)
- Fonctions éducatives du directeur (*conduite d'un projet pédagogique, sanction éducative, gestion d'une vie quotidienne et méthodologie d'organisation de séjour...*)

[18 > 22 juin] **Rôles et fonctions administratives et techniques du directeur / gestion administrative et financière**

- management d'une équipe (*réunion, rôle formateur, recrutement, posture...*)
- réglementation (*générale et spécifique, sécurité, responsabilité civile et pénale...*)
- communication (*relations familles, documents administratifs, déclaration...*)

[2 > 3 juillet] **Administratif et Déroulement des certifications**

- dates clés, pièces administratives nécessaires à la présentation à l'examen...
- attentes du rapport de stage et du stage

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates	21/05/2018 > 03/07/2018
Coût	756 €
Heures en centre	84 heures
Heures en entreprise	126 heures
Date limite de dépôt du dossier et sélection	31 mars 2018
Stage de direction à effectuer sur la période d'été	juillet et août 2017
Certification	novembre 2017

DATES DES RÉUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES

Rendez-vous au CFREP pour une réunion d'information :

- 1 allée du Bois, la Maurelette - Marseille, 15^{ème}
- Les 11 janvier, 15 Février et 13 mars 2018
- Inscription auprès du secrétariat